

CONVOCAATION

Vous êtes convoqué à l'Assemblée générale ordinaire 2021 de votre association **RANDOS-Pays de Fayence**

Cette année, elle ne pourra pas se dérouler normalement à cause de la Covid 19 (impossibilité de réunir 60 personnes et d'obtenir une salle municipale). Elle se déroulera donc par internet et par voie postale pour les deux adhérents qui ne disposent pas d'internet.

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire :

- Présentation et approbation des rapports moral et financier 2020
- Imputation du résultat
- Vote du quitus au conseil d'administration
- Approbation du budget prévisionnel 2021 et validation du nouveau montant de la cotisation 2021/2022
- Election des membres du Conseil d'Administration**
- Questions diverses que vous aurez posées.

Rappel : Vous pouvez demander avant le 15 février l'inscription d'autres point à l'ordre du jour qui nécessiteraient un vote de l'Assemblée générale.

** Les trois administrateurs sortants sont : Rolande Clabault, Yves Corenwinder et Michel Flobert. Ils se représentent.

Si vous êtes membre depuis au moins 3 mois et à jour de votre cotisation, vous pouvez présenter votre candidature au Conseil d'Administration par mail avant le 15 février.

Important : Les statuts prévoient un vote à bulletin secret pour les postes d'administrateurs. Cela aurait un coût non négligeable si nous devions le maintenir cette année. Néanmoins si un adhérent l'exige, comme il en a le droit, nous devons le réaliser.

Aussi nous vous demandons de vous manifester par mail avant le 8 février si vous exigez ce vote à bulletin secret.

Procédure : Vous recevez ci-joint les documents sur lesquels vous avez à vous prononcer.

Prenez en connaissance.

Vous recevrez ensuite un bulletin de vote à remplir et à retourner par mail à l'adresse de l'association : randos.paysdefayence@gmail.com

avant le 28 février.

Pour le Conseil d'Administration

Le président

Yves Corenwinder